

TREASURER'S ACTIVITY REPORT TO MUNICIPAL COUNCIL

AUTHORIZED POLITICAL PARTIES

Parti :	Date d'autorisation :
Chef :	
Représentant officiel :	Vérificateur :
Dirigeant :	Dirigeant :

Parti :	Date d'autorisation :
Chef :	
Représentant officiel :	Vérificateur :
Dirigeant :	Dirigeant :

CANDIDATES

ELECTION DATE : November 1, 2009			
Name of each candidate (Party or authorized independent candidate)	City Hall/ District/ Post	Official Agent / Representative and Official Agent	% of votes achieved
Goldbloom, Sam	1	Schwartz, Peter L.	
Cohen, Michael	2	Spector, Reuben	
Berku, Dida	3	Berku, Dida	
Erdelyi, Steven	4	Berman, Randi	94.35%
Lemieux-Marchand, Charles	4	Lemieux-Marchand, Ch.	5.65%
Levine, Allan J.	5	Shernofsky, Barry	74.44%
Sculnik, Leo	5	Sculnik, Nancy	25.56%
Cohen-Peillon, Sonia	6	Cohen-Peillon, Sonia	4.28%
Chalom-Luggasy, Charles	6	Benisty, Charles	29.96%
Nashen, Glenn J.	6	Nashen, George	65.76%
Brownstein, Mitchell	7	Brownstein, Elaine	
Kovac, Ruth	8	Kovac, Peter	
Housefather, Anthony	Mayor	Chaimberg, Steven	

FINANCIAL REPORT OF AUTHORIZED POLITICAL PARTIES

DATE PRODUCED:	
Party :	Date produced:
Party :	Date produced:

**REPORT OF ELECTION EXPENSES OF AN AUTHORIZED POLITICAL PARTY AND
REPORT OF AN INDEPENDENT AUTHORIZED CANDIDATE**

DATE PRODUCED:					
Name of each candidate (Party or independent authorized candidate)	City Hall/ District/ Post	Date produced	Limit of election expenses	Made and authorized expenses	
Goldbloom, Sam	1	Dec. 14, 2009	3,736.14	\$	\$ 1,765.00
Cohen, Michael	2	Nov. 23, 2009	3,809.22	\$	\$ 1,096.95
Berku, Dida	3	Jan. 27, 2010	3,912.12	\$	\$ 964.71
Erdelyi, Steven	4	Dec. 21, 2009	3,974.70	\$	\$ 1,990.12
Lemieux-Marchand, Charles	4	Jan. 29, 2010	3,974.70	\$	\$ 237.64
Levine, Allan J.	5	Dec. 18, 2009	4,017.96	\$	\$ 2,239.85
Sculnik, Leo	5	Dec. 21, 2009	4,017.96	\$	\$ 3,782.29
Cohen-Peillon, Sonia	6	Jan. 29, 2010	3,888.18	\$	\$ 282.29
Chalom-Luggasy, Charles	6	Jan. 28, 2010	3,888.18	\$	\$ 4,182.05
Nashen, Glenn J.	6	Jan. 26, 2010	3,888.18	\$	\$ 2,585.27
Brownstein, Mitchell	7	Dec. 11, 2009	3,984.48	\$	\$ 1,104.29
Kovac, Ruth	8	Dec. 4, 2009	3,910.44	\$	\$ 110.00
Housefather, Anthony	Mayor	Nov. 30, 2009	15,720.24	\$	\$ 0.00
		TOTAL		\$	\$ 20,340.46

EXPENSES MADE BUT NOT CLAIMED				
Party or independent authorized candidate	Amounts sent to the Treasurer		Amounts paid to suppliers	Date of payment
		\$	\$	
		\$	\$	
		\$	\$	
		\$	\$	

REIMBURSEMENTS PAID FROM THE GENERAL FUND OF THE MUNICIPALITY

Cost of audited Financial Reports

Name of the Party	Year	Amount of professional fees		Amount reimbursed		Date of reimbursement
			\$		\$	
			\$		\$	

Election expenses

Party or authorized independent candidate	Amount of reimbursement estimated		Yearly reimbursed amount		Date of reimbursement
Goldboom, Sam	500.00	\$	500.00	\$	April 12, 2010
Cohen, Michael	0.00	\$	0.00	\$	
Berku, Dida	482.36	\$	482.36	\$	April 12, 2010
Erdelyi, Steven	990.12	\$	990.12	\$	April 12, 2010
Lemieux-Marchand, Charles	0.00	\$	0.00	\$	
Levine, Allan J.	1,119.93	\$	1,119.93	\$	April 12, 2010
Sculnik, Leo	782.29	\$	782.29	\$	April 12, 2010
Cohen-Peillon, Sonia	0.00	\$	0.00	\$	
Chalom-Luggasy, Charles	1,944.09	\$	1,905.43	\$	April 12, 2010
Nashen, Glenn J.	645.27	\$	645.27	\$	April 12, 2010
Brownstein, Mitchell	552.15	\$	552.15	\$	April 12, 2010
Kovac, Ruth	55.00	\$	55.00	\$	April 12, 2010
Housefather, Anthony	0.00	\$	0.00	\$	

ADDITIONAL FINANCIAL REPORTS PRODUCED

Name of candidate	Date produced

REPORTS OUTSTANDING

Party or independent authorized candidate	Representative and Official Agent	Presented cause (ex : to a judge etc.) / Date

ALL OTHER IMPORTANT INFORMATION

Total election expenses processed in 2009 are \$82,726.40.
Please see attached expense report for details.

Treasurer's signature

Date: April 7, 2010

Note: This report is being presented to Members of Council at the regular Council meeting of April 12, 2010.

c. c. Direction du financement des partis politiques (DGE)

Budget Report

From 2010/01/01 to 2010/04/07

Administration Fund

By Account code

Account Code	Account	Original Budget	Budget Adjustment	Revised budget	To Date	Commitments	Available balance	% Spent / Commt.
0	NET RESULTS							
02	EXPENDITURES							
021	GENERAL ADMINISTRATION							
02190	UNDISTRIBUTED ADMIN. EXPENSES							
02-190-02-111	ELECTIONS - REMUN.-REGULAR EMPLOYEES	\$0.00	\$20,500.00	\$20,500.00	\$9,068.43	\$0.00	11,431.57	44.24 %
02-190-02-112	ELECTIONS - REMUN.- TEMPORARY EMPLOYEES	\$0.00	\$85,350.00	\$85,350.00	\$30,111.97	\$0.00	\$5,238.03	35.28 %
02-190-02-114	ELECTIONS - REMUN.- CONSULTANTS	\$0.00	\$2,000.00	\$2,000.00	\$2,250.00	\$0.00	-250.00	112.50 %
02-190-02-181	ELECTIONS - PAYMENT OF VACATION BANK	\$0.00	\$184.00	\$184.00	\$184.15	\$0.00	-0.15	100.08 %
02-190-02-291	ELECTIONS - EMPLOYERS CONTRIBUTIONS	\$0.00	\$15,900.00	\$15,900.00	\$0.00	\$0.00	15,900.00	0.00 %
02-190-02-314	ELECTIONS - EMPLOYEES TRAINING EXPENSES	\$0.00	\$5,000.00	\$5,000.00	\$0.00	\$0.00	5,000.00	0.00 %
02-190-02-317	ELECTIONS - EMPLOYEES MEALS &	\$0.00	\$1,000.00	\$1,000.00	\$80.30	\$0.00	919.70	8.03 %
02-190-02-321	ELECTIONS - POSTAGE & COURIER SERVICE	\$0.00	\$4,000.00	\$4,000.00	\$4,831.98	\$0.00	-831.98	120.80 %
02-190-02-341	ELECTIONS - PUBLIC NOTICES	\$0.00	\$7,500.00	\$7,500.00	\$2,486.03	\$0.00	5,013.97	33.15 %
02-190-02-344	ELECTIONS - MISC. PUBLICITY EXPENSES	\$0.00	\$3,000.00	\$3,000.00	\$0.00	\$0.00	3,000.00	0.00 %
02-190-02-346	ELECTIONS - BALLOTS FOR MUNICIPAL ELECTIONS	\$0.00	\$15,000.00	\$15,000.00	\$2,401.30	\$0.00	12,598.70	16.01 %
02-190-02-419	ELECTION EXPENSES	\$250,000.00	-\$370,250.00	-\$120,250.00	\$112.73	\$0.00	-120,362.73	-0.09 %
02-190-02-420	ELECTIONS - MISC. SERVICES & CONTRACTS	\$0.00	\$12,000.00	\$12,000.00	\$2,098.77	\$0.00	9,901.23	17.49 %
02-190-02-529	ELECTIONS - COMPUTER SOFTWARE	\$0.00	\$50,000.00	\$50,000.00	\$18,429.43	\$0.00	31,570.57	36.86 %
02-190-02-671	ELECTIONS - STATIONARY AND OFFICE SUPPLIES	\$0.00	\$4,000.00	\$4,000.00	\$3,124.67	\$0.00	875.33	78.12 %
02-190-02-695	ELECTIONS - MISC. EXPENSES REIMBURSEMENTS	\$0.00	\$20,000.00	\$20,000.00	\$7,546.64	\$0.00	12,453.36	37.73 %
Total 02190 - UNDISTRIBUTED ADMIN. EXPENSES		250 000.00 \$	-124 816.00 \$	125 184.00 \$	82 726.40 \$	0.00 \$	42 457.60 \$	66.08 %
Total 021 - GENERAL ADMINISTRATION		250 000.00 \$	-124 816.00 \$	125 184.00 \$	82 726.40 \$	0.00 \$	42 457.60 \$	66.08 %



OFFRE D'ACHAT CONCLUE À COTE SAINT-LUC, QUÉBEC, LE 13 JOUR DU MOIS DU AVRIL 2010 («OFFRE»)

ENTRE :

LA VILLE DE CÔTE SAINT-LUC, municipalité dûment constituée en vertu des lois de la province de Québec, et ayant son hôtel de ville au 5801, boul. Cavendish, Côte Saint-Luc, Québec, H4W 3C3

« VENDEUR »

ET :

VICTOR MALKA et CAROLINE BENYAIR, résidant et domiciliés au 5717 avenue Smart, Côte Saint Luc, Québec, H4W 2M6

« ACHETEURS »

ATTENDU QUE les ACHETEURS par les présentes, offre d'acheter du VENDEUR, au prix et aux conditions énoncées ci-après, la propriété définie à l'article 2 ci-dessous (« PROPRIÉTÉ »); et

Le VENDEUR convient de vendre ladite PROPRIÉTÉ aux termes de la présente OFFRE.

PAR CONSÉQUENT, LES PARTIES S'ENTENDENT COMME SUIT :

1. PRÉAMBULE

1.1. Le préambule de cette OFFRE en fera partie intégrante comme s'il apparaissait intégralement à la présente.

2. DESCRIPTION

2.1. La PROPRIÉTÉ consiste en *trois cent vingt cinq, deux* (325.2) pied carrés de la ruelle portant le numéro cadastral 2 296 449, le tout derrière la propriété sise au 5717 avenue Smart portant le numéro cadastral 1 052 710 dans la Ville de Côte Saint-Luc.

2.2. Des ajustements peuvent être faits, au besoin, à la réception du rapport de l'arpenteur-géomètre attestant les dimensions exactes de la PROPRIÉTÉ.

3. PRIX D'ACHAT ET ACTE DE VENTE

3.1. Le prix d'achat de la PROPRIÉTÉ est basé sur l'évaluation municipale 2007 qui est *trente quatre dollars et quatre-vingt cents* (34.84\$) par pied carré; donc, le prix d'achat est de *onze milles trois cent vingt-neuf dollars et quatre-vingt cinq cents* (11,329.85\$ Can.) plus les taxes applicables (« PRIX D'ACHAT »). Le PRIX D'ACHAT sera ajusté en conséquence lorsque les dimensions de la PROPRIÉTÉ seront modifiées conformément à la section 2.2.

3.2. Les parties conviennent de signer, le ou avant le 30 septembre 2010, devant Me Raphael Salama, notaire choisi par LES ACHETEURS, un acte de vente notarié (« ACTE DE VENTE »), par lequel le VENDEUR transférera la propriété du bien (la PROPRIÉTÉ) aux ACHETEURS en contrepartie du PRIX D'ACHAT.

3.3. Au moment de l'entrée en vigueur de la présente OFFRE, les ACHETEURS remettront, par chèque certifié, en fiducie, la somme correspondant au PRIX D'ACHAT à leur notaire qui retiendra ladite somme jusqu'à la

Initial	
VENDEU R	ACHETEU R

signature de l'acte de vente pour la PROPRIÉTÉ et jusqu'à son enregistrement dans le registre foncier, le tout sans entrées contradictoires, après quoi ladite somme sera versée au VENDEUR.

3.4. La prise de possession de la PROPRIÉTÉ par les ACHETEURS se fera à la date où le PRIX D'ACHAT aura été versé en entier au VENDEUR.

4. LES OBLIGATIONS DES ACHETEURS

4.1. Les ACHETEURS obtiendront, à leur propre initiative et à leurs frais, l'attribution d'un numéro de cadastre pour la PROPRIÉTÉ vendue en vertu de la présente OFFRE. Ce numéro de cadastre attribué sera obtenu avant le 30 septembre 2010 et avant la signature de l'acte de vente pour la PROPRIÉTÉ.

4.2. Les ACHETEURS paieront tous les frais et toutes les dépenses reliées à l'achat de la PROPRIÉTÉ, à savoir les coûts des subdivisions requises, les services d'arpenteurs-géomètres pour l'attribution des numéros de cadastre, la préparation de l'acte de vente, son enregistrement, les frais de notaire, et les exemplaires requis, incluant deux (2) exemplaires pour le VENDEUR, payés par les ACHETEURS, qui assumeront tous les versements futurs pour toutes les évaluations qui seront faites jusqu'à la date de signature de l'acte de vente.

4.3. Les ACHETEURS paieront tous les droits liés au transfert de propriété.

5. REPRÉSENTATIONS, GARANTIES ET OBLIGATIONS DU VENDEUR

5.1. Le VENDEUR fournit les représentations et garanties suivantes aux ACHETEURS :

- i) Le VENDEUR a un droit de propriété non grevé de charges sur la PROPRIÉTÉ, libre de toutes hypothèques, de tous privilèges, liens, droits de troisième partie, restrictions, lignes homologuées ou réserves, empiètements ou autres engagements de quelque nature que ce soit.
- ii) À la date de la présente OFFRE, le VENDEUR n'a reçu aucun avis des autorités fédérales, provinciales, ou d'autres autorités, commissions, agences ou conseils gouvernementaux ayant juridiction sur la PROPRIÉTÉ, l'avisant ou le plaçant à défaut de se conformer à toute loi, tout règlement, toute ordonnance ou réglementation ayant trait à l'environnement, au zonage, à la protection incendie, à la santé ou autre, et le VENDEUR n'est au courant d'aucune violation ou infraction la concernant.
- iii) À la date de la présente OFFRE, il n'y a pas de réclamations ou d'actions en instance entre le VENDEUR et toute autre personne concernant la PROPRIÉTÉ, et il n'existe aucun manquement relativement à la réalisation d'obligations engagées par le VENDEUR ou toute autre personne au sujet de quoi que ce soit affectant la PROPRIÉTÉ.
- iv) À la date de la présente OFFRE, le VENDEUR ne connaît l'existence d'aucune procédure d'expropriation ou d'homologation, présente ou future, affectant la PROPRIÉTÉ.
- v) À sa connaissance, le VENDEUR n'a pas omis de divulguer aux ACHETEURS de faits ou de conditions matérielles défavorables concernant la PROPRIÉTÉ, qui, s'ils avaient été divulgués, auraient amené les ACHETEURS, raisonnablement, à ne pas procéder à l'Offre.
- vi) À part la représentation et les garanties exprimées plus haut, le VENDEUR n'apporte pas d'autres représentations et garanties aux ACHETEURS, et le VENDEUR renonce expressément à toute garantie additionnelle, expresse ou tacite, incluant la pertinence de la PROPRIÉTÉ pour quelque fin que ce soit, ou toute garantie contre des défauts latents.

Initial	
VENDEU R	ACHETEU R

6. GÉNÉRAL

- 6.1. Il est entendu et convenu qu'aucun défaut ou délai dans l'exercice de tout droit, pouvoir ou privilège en vertu de la présente OFFRE n'aura pour effet de dégager les parties, et que l'exercice unique ou partiel de tout droit, pouvoir ou privilège n'aura nullement pour effet de faire obstacle à tout autre droit, pouvoir ou privilège additionnel en vertu de l'OFFRE.
- 6.2. Tout avis ou toute communication à l'une ou l'autre des parties, incluant tout avis de défaut en vertu de toute disposition de la présente OFFRE, doit être transmis par écrit et sera réputé accepté immédiatement dès que livré en mains propres ou transmis par service de messagerie ou par télécopieur, ou cinq (5) jours après la date de la transmission par poste recommandée ou par télégramme, payée en avance. Tout avis de communication à la VILLE doit être adressé comme suit :
- Ville de Côte Saint-Luc
À l'attention de : Élisabeth Laxer, B.Comm. LL.B
Service des Ressources matérielles
5801, boulevard Cavendish
Côte Saint-Luc (Québec) H4W 3C3
- 6.3. Les droits et recours de chaque partie seront cumulatifs et non alternatifs et ne sont pas limités par les devis.
- 6.4. À moins que le contexte n'indique autrement, aux fins de l'OFFRE le singulier comprend le pluriel et vice-versa, et le masculin comprend le féminin et vice-versa.
- 6.5. Les titres descriptifs de cette Offre sont insérés uniquement pour assurer la commodité, les références et la clarté de la présentation, et ne servent d'aucune façon à interpréter, restreindre ou élargir la signification des dispositions de la présente OFFRE.
- 6.6. Si l'expiration d'un délai prévu dans cette OFFRE tombe un jour non juridique (tel que défini dans le Code de procédures civiles du Québec), le délai sera alors prolongé au jour juridique suivant.
- 6.7. Si une clause ou une disposition contenue dans cette OFFRE est déclarée invalide, la validité des autres clauses ou dispositions de l'OFFRE n'en sera pas affectée, et aucune cause d'action ne pourra être exercée par l'une ou l'autre des parties en raison de cette déclaration.
- 6.8. Les parties s'entendent pour établir, signer et exécuter tous les actes, documents et actes de procédures nécessaires ou souhaitables pour mettre en vigueur et donner effet à cette OFFRE.
- 6.9. La présente OFFRE sera régie par et interprétée en conformité avec les lois de la province de Québec, Canada.
- 6.10. La présente OFFRE constituera un contrat liant les parties aux présentes.
- 6.11. Ni l'une ni l'autre des parties n'est responsable des dommages indirects ou particuliers en vertu de cette OFFRE, et la responsabilité entière du VENDEUR en vertu de cette OFFRE pour dommages directs et collectivement cumulatifs n'excédera jamais le PRIX D'ACHAT.

Après avoir procédé à la lecture de la présente OFFRE, les parties en cause ont fait signer cette OFFRE, en double exemplaire, par leurs représentants respectifs dûment autorisés au jour et à l'année inscrits plus haut.

VENDEUR
VILLE de Côte Saint-Luc

ACHETEUR
Victor Malka

ACHETEUR
Caroline Benyair

Initial	
VENDEU R	ACHETEU R

SERVICES MUNICIPAUX - MUNICIPAL SERVICES

- ARENA SAMUEL MOSKOVITCH ARENA - A* G-3/G-4
- BIBLIOTHEQUE ELI ANOR LONDON LIBRARY - B* I-4
- GYMNASIE COLE SAINT-LUC GYMNASIUM - G* F-4
- POINT DE SERVICE
- CENTRE MUNICIPAL BERNARD LANG CIVIC CENTER
- SERVICE POINT - V* I-4
- PARCS - PARKS:

- AARON HART M-4/N-4
- ALAN J. LEVINE C-4/C-6
- ARTHUR ZYGIELBAUM M-10, C-10
- BELAND I-7
- EARLE F-7/F-8
- FATHER MARTIN FOLEY H-7/H-8
- FLETCHER F-7
- GLENN J. NASHEN F-2
- HAROLD GREENSPON J-8
- ISADORE GOLDBERG J-4
- JARONIS ASKEGON GARDENS I-4
- KRONBERG C-3/C-5
- MAGOWELL I-4
- MITCHELL BROWNSTEIN H-5
- NATHAN SHUSTER I-2, J-2
- PIERRE ELIOTT TRUDEAU G-3/G-4, H-3/H-4
- REIDMOR D-7/E-6
- REMBRANDT I-5, J-5
- RICHARD SCHWARTZ D-7
- ROBACK I-4
- ROTHMAN G-2, H-7
- SITKOFF G-2, H-7
- SINGERMAN D-4/D-6, E-5/E-6
- YITZHAK RABIN D-4/D-6, E-5/E-6

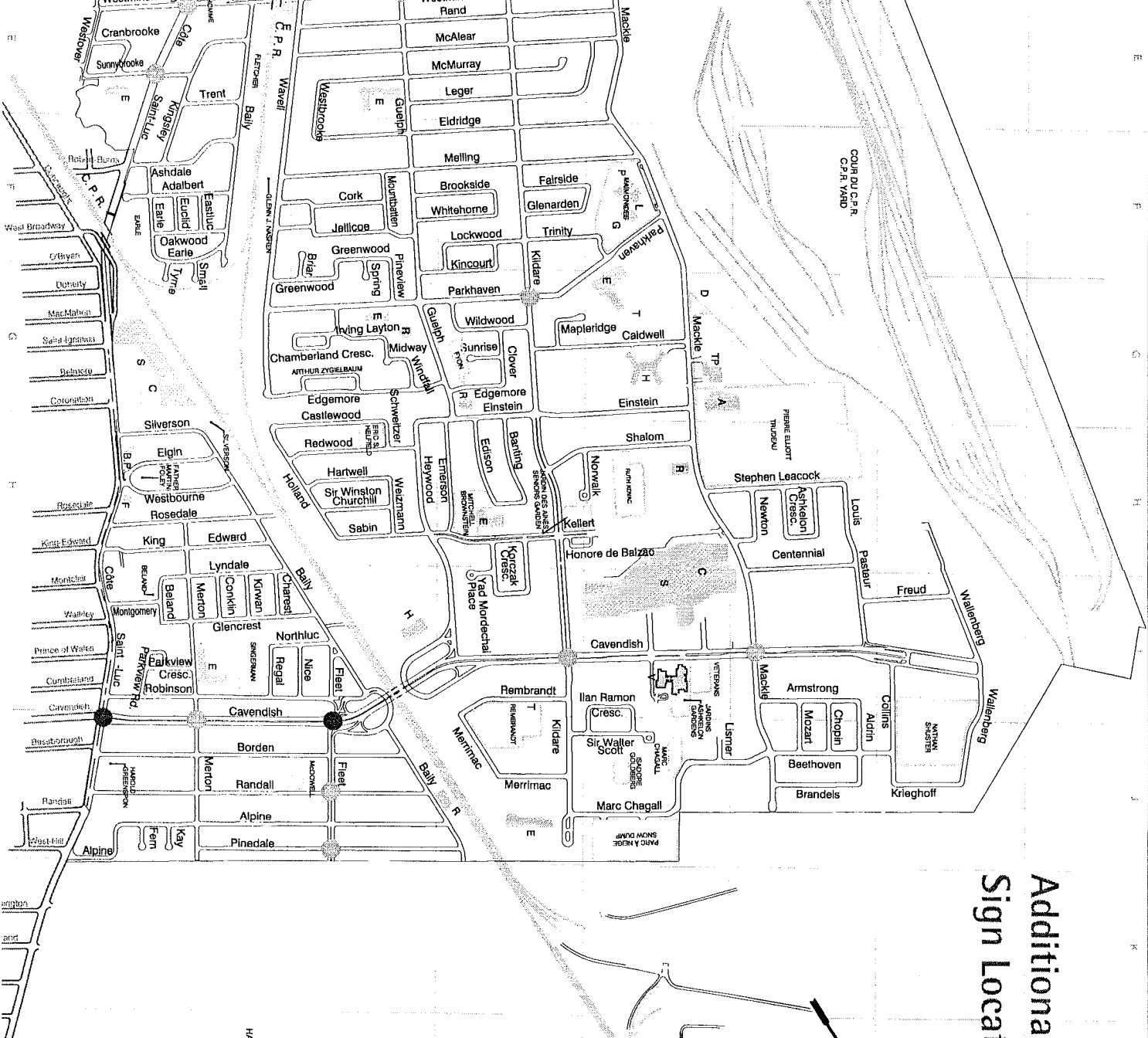
- PISCINE MUNICIPALE - MUNICIPAL POOL - P* D-7
- SECURITE PUBLIQUE - PUBLIC SECURITY - M* D-7
- SERVICE DES INCENDIES -
- FIRE DEPARTMENT - F* H-8
- SERVICE DES LOISIRS -
- RECREATION DEPARTMENT - L* F-4
- SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS -
- PUBLIC WORKS DEPARTMENT - TP* G-4
- SERVICES MEDICAUX D'URGENCE -
- EMERGENCY MEDICAL SERVICES - M* D-7
- TERRAINS DE TENNIS - TENNIS COURTS - T* I-5
- PARC REMBRANDT PARK G-4
- WAGAN G-4

POINTS D'INTERET - POINTS OF INTEREST

- BUREAU DE POSTE - POST OFFICE - BP* H-8
- CENTRES D'ACHATS -
- SHOPPING CENTRES - C* N-4
- CARRÉ DECARRÉ SQUARE G-7/G-8
- COTE SAINT-LUC H-4, I-4
- MAL CAVENTISH MALL H-4, I-4
- ECOLEES - SCHOOLS - E* I-5
- BLANK - HIGH SCHOOL I-5
- ECOLE DE LA MOSAÏQUE PRIMAIRE F-4
- ECOLE DE LA MOSAÏQUE ANNEE C-4
- ECOLE MAISONDES (PRIMAIRE) G-8
- ECOLE MAISONDES (SECONDAIRE) E-8
- HEBERMAN (PRIMAIRE) F-4, H-3
- HEBERMAN (SECONDAIRE) H-3
- MARIMOUNT ADULT CENTER F-4, G-4
- MERTON SCHOOL (ELEMENTAIRE) I-7
- YESHIVA YA'ANE E-7

- EDIFICES RELIGIEUX - RELIGIOUS BUILDINGS - R* G-6
- EGLISE ST. RICHARD'S CHURCH H-4
- SYNAGOGUE BETH ISRAEL D-5
- SYNAGOGUE BETH RAMBAUM D-5
- SYNAGOGUE BETH ZION D-5
- SYNAGOGUE DE LA VILLE I-5
- SYNAGOGUE TIFERETH BETH DAVID J-5
- HOPITAUX - HOSPITALS - H* G-4
- HOPITAL MONTREAL HOSPITAL G-4
- HOPITAL MONTREAL HOSPITAL I-6
- PISCINES - SWIMMING POOLS - P* I-6
- NOTE: FOR MUNICIPAL SERVICES, SEE MUNICIPAL SERVICES
- NOTE: FOR MUNICIPAL POOL, SEE MUNICIPAL SERVICES

- SERVICES COMMUNAUTAIRES -
- COMMUNITY SERVICES - S* I-4
- C.I.S.C. - RIVE CASIN I-4
- LE CLUB DES PERSONNES DU TROISIEME AGE -
- SENIORS SOCIAL CLUB G-7
- TERRAINS DE TENNIS - TENNIS COURTS - T* C-6
- LE CLUB DE TENNIS COTE SAINT-LUC -
- COTE SAINT-LUC TENNIS CLUB C-6
- NOTE: POUR TERRAINS DE TENNIS MUNICIPAUX -
- NOTE: FOR MUNICIPAL TENNIS COURTS C-6
- NOTE: POUR TERRAINS DE TENNIS MUNICIPAUX -
- NOTE: FOR MUNICIPAL TENNIS COURTS C-6
- NOTE: FOR MUNICIPAL SERVICES, SEE MUNICIPAL SERVICES



Additional Street
Sign Locations



ARRONDISSEMENT
COTE-DES-NEIGES
Bernard Merc
Cresc.

ARRONDISSEMENT/BOURGOIS
LACHINE

HAMPSTEAD

LISTE DES RUES - LIST OF STREETS

ENG 2010-06 Streets and Traffic lights

Engineering Division City of Cote Saint-Luc

Evaluation Criteria - Professional Services	Scale	Score				
		Exceptional	Superior	Adequate	Fair	Insufficient
Name of the firm: _____						
1. Field of expertise of the firm						
1.1 The firm's experience on the territory and in the municipal environment	10	10	8	6	4	2
1.2 Similar projects (carried out during the last 10 years)	10	10	8	6	4	2
Total 1	20					
2. Team's competence						
2.1 Project manager's experience	15	15	13	12	5	2
2.2 Team members' experience	15	15	13	12	5	2
Total 2	30					
3. Comprehension, methodology and alternatives						
3.1 Understanding of expectations and the scope of the project	5	5	4	3	2	1
3.2 Organisation of the project and scheduling	10	10	8	7	5	2
3.3 Analysis of alternatives, auscultation, proposed choice	10	10	8	7	5	2
Total 3	25					
4. Other considerations						
4.1 Quality insurance program	5	5	4	3	2	1
4.2 Clarity of the service offer, general presentation	10	10	8	7	5	2
4.3 Workforce continuity capacity	10	10	8	7	5	2
Total 4	25					
TOTAL SCORE	100					

Total score:

Evaluator's name

--